

Communication sur la rentrée universitaire

M. Sébastien MAIRE : Je serai très rapide notamment parce que nous n'avons toujours pas d'information fiable concernant les effectifs de cette rentrée, donc je ne me risquerai pas à des approximations.

Les nouveautés : l'ouverture de la maison des étudiants, projet inscrit dans le cadre du contrat de plan État/Région qui a été soutenu par la Ville entre autres. Cette maison a un centre qui va servir à mutualiser différents services aux étudiants sur le site de la Bouloie. J'en profite pour dire que c'est dommage que cette maison ait ouvert en même temps qu'une autre fermait, celle du centre-ville qui remplissait un rôle très important, à la fois pour les étudiants mais aussi pour l'animation du centre-ville. C'est une décision interne de l'Université de fermer cette structure et je pense que c'est une perte pour l'animation du centre-ville.

Les nouveautés pour l'année scolaire 2005-2006 en particulier dans le cadre des manifestations visant à faire en sorte que les étudiants ne désertent pas autant les filières scientifiques en particulier les lycéens : la Ville sera partenaire d'une grosse opération qui s'appellera «Faites de la Science» et qui aura lieu à peu près en même temps que les journées portes ouvertes, donc bon courage Didier.

Enfin une nouveauté aussi qui va parfaitement de pair avec les ambitions municipales concernant le réseau de villes, c'est la constitution d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne/Franche-Comté, un regroupement d'écoles doctorales entre la Bourgogne et la Franche-Comté qui permet d'avoir une masse critique d'étudiants suffisante pour répondre à des appels à projets européens notamment. La Bourgogne et la Franche-Comté réunies représentent 45 000 étudiants donc c'est plus intéressant. Il y a des avancées fortes, des rapprochements forts entre écoles doctorales, je pense qu'il y aura une connexion intéressante à faire avec la démarche de réseaux de villes puisque c'est une des techniques entre Besançon et Dijon.

Et enfin la bonne nouvelle de la rentrée, j'en ai déjà dit un mot au dernier Conseil Municipal, c'est qu'une équipe de recherche portée par la MSH, la Maison des Sciences de l'Homme, a décroché un gros budget européen pour un projet qui s'appelle CAENTI qui va être porté par le laboratoire NTI et qui travaille sur de l'intelligence territoriale, donc ça concerne directement les collectivités locales. C'est un gros projet de 900 000 € et la Ville sera probablement partenaire de cette opération. Un rapport devait être proposé ce soir en Conseil Municipal mais le Maire m'a dit qu'il sera étudié en Municipalité pour que l'ensemble de l'exécutif s'approprie l'intérêt de cette démarche et il devrait être proposé au prochain Conseil Municipal puisque la commission s'était déjà prononcée sur ce rapport. C'est vraiment une avancée pour la Ville et on a là une forte demande du laboratoire pour que la Ville, la collectivité bisontine soit partenaire de cette opération. Il s'agit plus d'un partenariat symbolique qu'un partenariat financier mais je pense que c'est important.

M. Bernard LAMBERT : Je voudrais peut-être compléter le rapport avec quelques initiatives qui pourraient, pourquoi pas, être reprises par le nouvel Adjoint à ce secteur. On n'a pas les chiffres certes mais on connaît quand même sur le plan de l'Académie un recul sur les effectifs scolarisés sur l'Académie de Besançon. Je crains que les effectifs soient également en baisse dans le domaine universitaire. Il faut être prudent, il faut attendre mais je crains que pour la rentrée 2005 il y ait, par rapport à 2004, comme sur le reste de l'Académie, une baisse d'effectifs.

Sur les propositions, Monsieur le Maire, je souhaiterais qu'on puisse être peut-être un peu plus dynamique, vous me passez l'expression, être peut-être meilleur en ne se limitant bien sûr pas à faire des constats mais en essayant de se projeter sur des initiatives qui pourraient être prises assez rapidement. La première : pourquoi ne pas imaginer une bourse au mérite qui pourrait être initiée par un fond commun

avec les entreprises, y associer pourquoi pas l'Agglomération en complément avec la Région ? Je pense que les entreprises pourraient être associées, les villes jumelées pourquoi pas ? J'ai beaucoup lu ces dernières 48 heures sur cette initiative, on aurait là une occasion privilégiée de mettre en avant les pôles de compétitivité dont nous sommes fiers, rendre tout ça public. Ça permettrait à la fois à l'Agglomération, aux acteurs et aux partenaires d'être présents dans une discussion qui peut avoir, à terme bien sûr, et c'est l'objectif recherché, une incidence positive sur le marché de l'emploi. Ensuite, Sébastien MAIRE a parlé de la semaine sur l'accueil des étudiants ; je ne suis pas festif peut-être parce que je n'ai plus l'âge...

M. LE MAIRE : Il n'y a pas d'âge.

M. Bernard LAMBERT : ...mais on pourrait utiliser cette semaine pour donner une information meilleure sur la vie estudiantine à Besançon, pourquoi pas sur le fonctionnement de l'Université, le déroulement des études et aussi avoir un temps fort sur l'orientation et l'insertion professionnelle pour là encore rapprocher les entreprises et les étudiants. Et on pourrait mettre en place une initiative particulière facile à mettre en application pour valoriser les talents : encourager d'une manière particulière les meilleurs de nos étudiants, pourquoi pas attribuer un prix de la Ville récompensant les majors, pourquoi ne pas valoriser des travaux universitaires qui pour la circonstance pourraient être qualifiés d'exceptionnels ; là encore une initiative à mener, Monsieur le Maire avec les partenaires et l'Agglomération. Aussi et je l'avais souligné au moment d'une discussion sur la Citadelle, associer peut-être un peu plus nos étudiants à des études serait l'occasion de leur donner «un premier bain», de mettre un premier pied dans l'entreprise, dans le monde du travail et la réalité quotidienne. Voilà quelques idées que je pourrais compléter éventuellement. Je voudrais encourager le nouvel Adjoint à l'Université, Didier GENDRAUD, et lui souhaiter aussi un succès tout aussi probant que celui de son prédécesseur.

M. LE MAIRE : Merci cher ami, vos propositions sont de bonnes propositions, tellement bonnes qu'elles sont déjà toutes mises en application puisque c'est justement un des rôles de la semaine de l'étudiant d'informer sur la vie universitaire, l'accueil, la vie culturelle. Concernant les talents, je rappelle quand même que la Ville de Besançon a pris l'initiative, c'était dans notre programme, de mettre en place des bourses, c'est-à-dire que, vous pouvez le voir, actuellement nous avons une douzaine de bourses pour récompenser les talents. Quant à associer effectivement les étudiants à des études, c'est une bonne idée mais on le fait déjà avec des élèves des IUT, des Universités. Peut-être pourrions-nous le faire plus d'ailleurs mais on le fait déjà, donc tes propositions sont bonnes mais globalement j'ai le sentiment qu'on les a déjà mises en place.

M. Jean ROSSELOT : Je ne comptais pas intervenir mais je voudrais rectifier Monsieur le Maire ce que vous dites. Vous avez tort de dire qu'on les fait, vous n'avez pas compris le sujet. Si j'étais dans un examen, je vous dirais cela parce qu'il ne faut pas comprendre les allocations de recherche existantes, je ne pense pas que Sébastien MAIRE me démentira, qui sont des aides à la recherche, à la production de thèse, à l'idée de Bernard LAMBERT qui consiste, une fois le produit obtenu de ces allocations de recherche, c'est-à-dire la soutenance de thèse, à la valorisation à des fins d'exemplarité de grands chercheurs et je dirais même de valorisation de leur recherche par leur montée en épingle en ce qui concerne le transfert vers des champs d'application technique. Ça n'a rien à voir. Ne dites pas qu'on le fait, on ne le fait pas, ce sont deux choses différentes, il vaut mieux regarder la question de plus près que ça. Vous n'êtes pas très bon là...

M. LE MAIRE : Quelquefois la meilleure des réponses c'est de ne rien dire, je ne vous répondrai même pas.

M. Jean ROSSELOT : Et puis il y a bien d'autres champs inexplorés mais ça ne sert plus à rien de le dire parce que vous n'en tenez aucun compte, vous dites que c'est fait alors qu'en réalité ça ne l'est pas.

M. LE MAIRE : Moi je ne vous note même plus ! Ce n'est pas grave.

M. Jean ROSSELOT : Si c'est grave parce qu'il faut tenir compte de ce qu'on dit, ce sont deux choses différentes.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2005.